

1981

Session Annuelle du Groupe D'Études Spiritaines

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/cahiers-spiritains>

Recommended Citation

(1981). Session Annuelle du Groupe D'Études Spiritaines. *Cahiers Spiritains*, 14 (14). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/cahiers-spiritains/vol14/iss14/6>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Cahiers Spiritains by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

SESSION ANNUELLE DU GROUPE D'ÉTUDES SPIRITAINES

À la date déjà traditionnelle du 29 au 31 décembre, s'est tenue, à la Maison Généralice, la réunion annuelle de 1980 du Groupe d'Études Spiritaines. Y ont participé les PP. Lécuyer, Martins, Fay, O'Carrol, Nesti, Nicolas, Ramos Seixas et Sigrist. Les autres membres du Groupe, par des motifs divers, n'ont pu y participer. Le P. Bevan a assisté à toutes les sessions comme délégué du Conseil Général et sur décision du Groupe en fut le chairmann. Les PP. Gross et Torres Neiva ont aussi assisté à quelques sessions.

Les travaux ont été inaugurés par le P. Lécuyer, comme Président du Groupe, qui a fait une courte présentation. Le Groupe - a-t-il-dit - entre dans sa sixième année. Il y a peut-être, chez beaucoup, l'impression qu'il y a trop de voyages, trop de dépenses, sans rien de palpable, sauf les Cahiers Spiritains. Aucune autre publication du Groupe, quoique certains ouvrages soient assez avancés, tels « Le Directoire », préparé par le P. Sigrist, « Les Écrits de Poullart des Places » par le P. Lécuyer, la deuxième édition de « The Spiritans » du P. Koren, revue par l'auteur et en voie de traduction française par le P. Bouchaud, le « Commentaire de Saint Jean » dont le texte a été référé au manuscrit de Libermann par les PP. Lécuyer et Martins, un « Supplément à Notes et Documents » contenant des lettres des anciens Supérieurs généraux découvertes par les PP. Brásio et Martins aux Archives de la Propagande.

Cependant - a encore observé le Président - le but principal du Groupe n'est pas de publier des ouvrages, ni même les Cahiers Spiritains, mais de provoquer de l'intérêt pour nos Fondateurs, surtout pour Libermann et pour la spiritualité spiritaine, et dans ce domaine quelque chose a été fait.

On demande au Groupe des réponses aux problèmes d'aujourd'hui. Le Conseil Général nous a manifesté un certain nombre de désirs, que nous chercherons de satisfaire dans la mesure de nos possibilités. Nous essaierons de faire le bilan du projet proposé au Groupe et de ce que le Groupe a effectivement réalisé.

Nous essaierons aussi de diriger nos recherches surtout vers l'application de la doctrine de Libermann aux problèmes concrets de notre temps. Il ne s'agit pas cependant d'abandonner la recherche historique ; il s'agit de l'appliquer aux problèmes d'aujourd'hui.

Ensuite le Président présenta le programme à discuter.

A) Activité propre du Groupe d'Études Spiritaines :

1) Travail d'animation spiritaine. Comment l'intensifier. Contacts avec les Provinces et les Distritcs. Correspondants – Rôle du Secrétariat.

2) Cahiers Spiritains: fréquence, contenu, rédaction, collaborateurs.

3) Autres publications: «*Directoire*»; «*Textes des Fondateurs*»; *Histoire* (Koren); peut-être *Morceaux Choisis*.

B) Collaboration à d'autres projets :

Un Congrès spiritain international – Un Institut de Spiritualité Spiritaine – Oeuvre de Recyclage – Refonte des Constitutions – Approfondissement de questions ou problèmes proposés par le Conseil Général.

C) Composition du Groupe :

Nomination par une période limitée? Méthode à suivre dans ces nominations. Des membres correspondants.

D) Les réunions :

Fréquence, lieu, durée.

* * *

ACTIVITÉ DU GROUPE (GES).

Chaque membre du Groupe a exposé son activité d'animation spiritaine pendant l'année écoulée: des retraites, des conférences, des cours de spiritualité spiritaine surtout aux novices

et scolastiques de la Congrégation, spécialement par les PP. Ramos Seixas et Nicolas, respectivement en Espagne et en France. Le P. O'Carrol a fait une plaquette sur Libermann. Il est aussi en train de revoir le texte anglais du livre du P. Koren, qu'il qualifie d'« un ouvrage monumental »; le P. Nesti a traduit en anglais les « Instructions aux Missionnaires » du P. Libermann. Le P. Ramos Seixas a préparé cinq schémas sur les sacerdoce selon Libermann, pour aider les scolastiques de la Province d'Espagne qui éprouvent un véritable enthousiasme pour tout ce qui concerne Libermann. Il a aussi informé le Groupe de la traduction en cours du livre de Mgr Gay, « Libermann, juif selon l'Évangile » en espagnol, et, pour l'usage de la Province, de « La Règle provisoire ».

Le P. Nicolas, outre les cours de spiritualités aux novices et autres jeunes du Centre Laval, a donné une conférence sur Libermann au Centre Sèvres (Jésuites) dans le cadre d'un cours d'histoire de la Spiritualité, Libermann étant présenté, avec Charles de Foucauld et Thérèse de l'Enfant Jésus, comme un des trois maîtres de la spiritualité moderne. Il a encore fait d'autres conférences et il sera, en particulier, l'animateur d'une rencontre de spiritualité spiritaine organisée par les Sœurs du Saint-Esprit pour le 7 et 8 juillet 1981. En collaboration avec la revue de Saint-Joseph, il est en train de préparer une plaquette présentant aux jeunes l'identité spiritaine.

Pour intensifier et rendre plus efficace ce travail d'animation dans les Provinces et les Districts, le Groupe a résolu de demander aux Supérieurs Majeurs de toute la Congrégation la nomination d'un correspondant de chaque Province et District selon la langue parlée dans chaque circonscription. La répartition a été faite comme suit:

- | | |
|-----------------|--|
| P. Nesti | : L'Amérique du Nord (USA, Canada, Transcanada et Trinidad); |
| P. O'Carrol | : Irlande et Angleterre; |
| P. Ramos Seixas | : Espagne, Paraguay et Puerto Rico; |
| P. Nicolas | : France, Guadeloupe, Réunion, Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon, Haïti et Afrique francophone; |
| P. Fay | : Afrique anglophone et Maurice; |
| P. Sigrist | : Allemagne, Suisse, Hollande, Belgique et Pologne; |
| P. Martins | : Portugal, Brésil, Angola et Cap-Vert. |

Le groupe, dans la mesure de ses possibilités, se mettra à la

disposition des Provinces et Districts pour animer des retraites sur la spiritualité de nos Fondateurs, surtout pour rendre Libermann plus connu dans la Congrégation, parce qu'il ne l'est pas. Le Groupe demande l'aide, dans ce genre de travail, de tous les confrères qui soient en condition de le faire.

On essaiera de présenter la doctrine de Libermann d'une manière plus attirante, sans insister trop sur son aspect négatif, mais plutôt sur son aspect positif: l'amour, qui est toujours une option: « Renoncement, condition d'amour ». On cherchera, dans chaque Province et District des confrères disponibles pour prêcher des retraites en ce sens.

Les Cahiers Spiritains.

A propos de Cahiers Spiritains, il y a dans le monde spiritain des réactions à deux niveaux: chez les uns, de la satisfaction; pas d'enthousiasme chez d'autres: « Les Cahiers », disent-ils, ne répondent pas aux problèmes de notre temps. Nous avons besoin d'articles qui nous aident à vivre actuellement notre spiritualité spiritaine. Pourquoi ne pas relancer le Supplément de Spiritus d'autrefois?

Il semble que, dans quelques-unes des grandes communautés, on ne les lit pas, sauf un petit groupe, parce qu'il y a beaucoup de choses à lire. Au contraire, on les lit, semble-t-il, dans les petits communautés, surtout dans les missions, et on les apprécie.

On s'est donc posé la question: faut-il continuer les Cahiers Spiritains? Oui, mais avec une nouvelle modalité. Chaque année seront publiés un ou deux numéros dans le style précédent, et un numéro spécial plus volumineux, sur des thèmes bien actuels, par ex. la pauvreté, la vie de communauté, les pauvres aujourd'hui, Justice et paix, les Fondations, la formation, la vie religieuse, « être spiritain: ce qui fait l'essentiel de notre vocation », le renoncement dans l'échec; comment transformer l'échec en vie de foi; présenter Libermann à partir du progrès dans la vie.

D'autres sujets suggérés: La fin des missions en certains lieux; la communauté et la vie apostolique; l'ambiguïté sur « le religieux »; ouverture à la Mission universelle; « chiffonniers de l'Église »: quel est le sens aujourd'hui?; « Noirs avec les Noirs ».

Les collaborateurs seraient les membres du Groupe et d'autres que peut-être ceux-ci pourraient chercher. On essaiera de donner à ce numéro spécial une présentation moderne, plus accrochante.

On souhaite que les Supérieurs Majeurs en favorisent la lecture, par ex. par des concours parmi les jeunes en formation, en les donnant à d'autres revues pour les reproduire. Des enquêtes seraient faites par les correspondants dans chaque Province et District.

Pour les numéros spéciaux, le Conseil Général ferait une enquête sur un thème déterminé, un thème qui serve à nourrir la vie spirituelle des confrères. Cette enquête sera envoyée aussi aux scolastiques. Certains numéros d'intérêt universel pourraient être diffusés à l'extérieur. On demande de l'honnêteté dans les citations. Ne pas faire dire à Libermann ce que, de fait, il n'a jamais dit.

On reconnaît la difficulté de ces numéros spéciaux. C'est une affaire difficile, mais nécessaire. Au moins, on fera une expérience. Que le Conseil Général donc prenne la responsabilité d'un numéro, qu'il fasse faire une enquête, réduite cependant à un certain nombre de personnes. Ensuite qu'il demande à des spécialistes des travaux sérieux sur le thème.

À ce moment, le P. Torres Neiva a informé le Groupe d'un projet déjà présent à la pensée du Conseil de faire traiter un sujet spécial, chaque année, sur les grandes lignes du Chapitre de 1980.

De son côté, le P. Nesti insista sur le besoin de rendre connus les textes des Fondateurs, textes de base. Oui, mais cela ne suffit pas. Il faut les interpréter à la lumière de notre temps, en montrant comment on peut les vivre aujourd'hui: « Les Spiritains aujourd'hui ».

AUTRES PUBLICATIONS

« *LE DIRECTOIRE* » du P. Sigrist. On sent le besoin d'un ouvrage de ce genre. Tous sont d'accord qu'il soit publié, car il contient les textes fondamentaux qui doivent être mis à la disposition de tous pour se nourrir de l'esprit de la Congrégation. Le P. O'Carrol se charge de trouver un traducteur de l'ouvrage en anglais. Le P. Martins essaiera de faire de même pour la traduction en portugais.

LES ÉCRITS DE POUILLART DES PLACES

L'original français est prêt depuis longtemps, par les soins du P. Lécuyer. Il ne s'agit que de trouver un éditeur.

THE SPIRITANS (Histoire de la Congrégation), du P. Koren. La deuxième édition est préparée. Le P. Bouchaud est en train de finir la traduction française.

SUGGESTION D'AUTRES PUBLICATIONS

Une nouvelle édition des lettres de Libermann, selon de nouveaux critères, peut-être en des petits volumes avec une petite introduction sur chaque correspondant de Libermann. Contrôler les textes devra être le premier travail. Le P. Nicolas pourra peut-être le faire avec l'aide des scolastiques de France.

Publications des *Instructions aux Missionnaires* dans un volume à part, en y ajoutant d'autres textes de la même époque et du même genre ?

«*LE TRAITÉ SUR L'ÉPISCOPAT*», avec d'autres textes sur le même sujet ?

LE COMMENTAIRE DE SAINT-JEAN est préparé depuis longtemps. Les PP. Sigrist et Nicolas s'occuperont de chercher un éditeur, si possible.

DES MORCEAUX CHOISIS, par ex. sur le sacerdoce ? Sur la vie religieuse ?

B - COLLABORATION À D'AUTRES PROJETS: UN CONGRÈS SPIRITAIN.

Le Groupe propose la convocation d'un congrès, de temps en temps, sur la spiritualité de la Congrégation, dont la modalité serait à déterminer par le Conseil Général :

- Des congrès internationaux avec la participation de quelques Sœurs du Saint-Esprit ?
- Des congrès internationaux seulement pour des membres de la Congrégation durant 2 jours, en l'ouvrant ensuite à d'autres ?
- La première fois, uniquement pour les membres de la Congrégation ? Ce serait le premier pas pour le recyclage demandé par le Chapitre de 1980.

1982 serait une bonne date pour ce premier congrès, pour célébrer le premier centenaire de la mort du P. Le Vavas seur.

Où aurait lieu ce congrès: à Chevilly? à Saverne? en Irlande? à Paris?

Il serait peut-être bon aussi de promouvoir des congrès au niveau des Provinces, avec cette même finalité, durant trois jours. La méthode du congrès? Des conférences bien préparées et de petits travaux sur des sujets bien précis? Avec des visites ou pèlerinages aux sources? Des congrès plus pastoraux que scientifiques. Les combiner avec le recyclage?

Après un échange de vues, le Groupe s'est mis d'accord sur le texte suivant:

1 - Le GES souhaite que l'initiative de réunir un congrès de spiritualité spiritaine puisse être réalisée dès 1982.

2 - Ce congrès, qui durerait 3 jours, aurait pour but d'approfondir la spiritualité héritée de nos Fondateurs ainsi que notre consécration à l'Esprit Saint. Il nous aiderait ainsi à mieux discerner ce qui nous réunit comme Spiritains. Ce serait en même temps une expérience d'internationalité.

3 - Le sujet du congrès serait proposé dès que possible par le Conseil Général, pour que les intervenants et les participants puissent s'y préparer à l'avance.

4 - Tous les confrères intéressés à l'étude de la spiritualité spiritaine y seraient invités, en particulier les formateurs et les jeunes en formation. On inviterait également les religieuses spiritaines ou du St. Cœur de Marie (du P. Le Vasseur), ainsi que des spécialistes étrangers à la Congrégation dont la contribution pourrait être utile à notre recherche (spécialistes de la vie religieuse comme le P. Tillard, du P. Libermann comme l'abbé Blanchard, du Judaïsme, de l'école française, etc.).

5 - La condition pour participer au congrès serait une préparation sérieuse de la part des participants sur le thème proposé. Ce congrès ne devrait pas dépasser 50 personnes (spécialistes ou délégués) envoyées par les Provinces.

6 - Dans le cours du congrès, il faudrait donner place, en plus des interventions de spécialistes, à des débats ou carrefours et à des prières et célébrations très bien préparées à l'avance.

7 - Les actes du congrès seraient publiés dans un numéro des Cahiers Spiritains.

8 - La dernière journée du congrès pourrait être ouverte à un large public avec conférences et célébrations adaptées pour réunir les amis des Spiritains et faire davantage connaître la Congrégation.

9 - Le GES propose comme lieu possible pour le congrès:

1) L'Irlande, en raison des capacités d'accueil et de l'impact important des Spiritains dans le pays. Le Gouvernement pourrait donner des subventions.

2) Chevilly ou Saverne.

10 - Le congrès pourrait se tenir régulièrement, une fois entre chaque Chapitre Général.

Il pourrait être suivi une autre fois par un pèlerinage aux origines spiritaines, rassemblant des confrères et des amis Spiritains de tout pays. Saverne, Paris, Amiens, Rennes . . .

UN INSTITUT SPIRITAIN DE SPIRITUALITÉ ?

On a proposé aussi la création d'un Institut de Spiritualité Spiritaine. L'idée avait été déjà proposée par le P. Fay dans la session de l'année dernière.

Mais comment la réaliser ? L'idée devra être aussi étudiée par le Conseil Général de même que celle du congrès. - Un centre permanent ? Périodique ?

Le recyclage des membres de la Congrégation pourrait être fait dans ce Centre et serait « un mois d'immersion dans la spiritualité spiritaine » (P. Fay).

Le GROUPE souhaite : qu'on actualise Libermann dans les traductions.

- Qu'on continue dans les communautés l'ancien « Journal de communauté ».

- Qu'on prépare un auxiliaire au P. Noel pour les Archives de la Maison-Mère, qui puisse dans l'avenir être son successeur.

- Que, dans la mesure du possible, toutes les communautés aient la collection de Notes et Documents - S'informer sur celles qui les ont déjà - idem quant au Bulletin Général.

Le GROUPE observe de nouveau que, chez Libermann, le prêtre missionnaire et le laïc missionnaire ne sont pas au même niveau. Historiquement la mission a été confiée aux Apôtres. Réduire tout au même dénominateur, c'est la réduire au plus petit dénominateur commun.

REFONTE DES CONSTITUTIONS.

Le P. Bevan a informé le Groupe qu'il y aura une consultation à travers toute la Congrégation sur le thème des Constitu-

tions. Le Groupe, comme tel, pourra peut-être donner sa contribution. On pourra le consulter sur des thèmes concrets. Les Constitutions devront inclure deux documents: un de nature juridique, et l'autre de caractère pastoral. Le Groupe souhaite que les textes de base de Libermann y soient inclus et invite chacun de ses membres à voir dans la Règle Provisoire et dans les Règlements de 1849 ce qui est essentiel et doit rester et ce qui est accidentel et doit disparaître.

Le P. Bevan invitera le P. Thibault à participer à la prochaine réunion annuelle du Groupe.

C) COMPOSITION DU GROUPE.

Le Conseil Général, a dit le P. Bevan, a besoin du Groupe. La Congrégation elle-même a besoin du Groupe, à trois niveaux différents:

- a) au niveau des confrères, pour l'animation,
- b) au niveau du Conseil Général, pour l'information,
- c) au niveau, dans les prochaines années, du Comité pour la refonte des Constitutions.

Mais il faudra peut-être mieux déterminer ces différentes tâches.

Les membres du Groupe seront élus pour une période de cinq ans, à la fin desquels ils devront spontanément demander leur démission et suggérer, si possible, d'autres noms. Il appartient au Conseil Général de veiller à ce qu'il y ait continuité d'esprit.

Une certaine liaison de ceux qui sortent avec le Groupe doit être maintenue, en continuant à collaborer, en recevant des nouvelles du Groupe, . . .

Les formateurs et surtout les maîtres des novices devraient être des correspondants de droit avec le Groupe.

Est créé aussi un comité exécutif des décisions du Groupe, formé par le Président et le Secrétaire et par le P. Torres Neiva, comme délégué du Conseil Général.

Le Groupe continuera à se réunir une fois par an. La prochaine réunion sera, par suggestion et insistance du P. Nesti, à l'Université Duquesne, la semaine après Noël.

A. M.

... les membres du Groupe ont été élus par le peuple et sont donc responsables devant lui. Ils ont le devoir de servir le peuple et de lui rendre compte de leur gestion. Ils ne peuvent pas être considérés comme des fonctionnaires publics et ne sont pas soumis à la discipline administrative. Ils sont élus pour un mandat déterminé et leur mandat prend fin à l'expiration de ce mandat. Ils ne peuvent pas être réélus et leur mandat ne peut pas être prolongé. Ils ne peuvent pas être poursuivis pour des faits accomplis pendant leur mandat. Ils ne peuvent pas être poursuivis pour des faits accomplis pendant leur mandat. Ils ne peuvent pas être poursuivis pour des faits accomplis pendant leur mandat.

LE GROUPE DE LA CONSTITUTION

Le Groupe de la Constitution est composé de membres élus par le peuple. Ils ont le devoir de servir le peuple et de lui rendre compte de leur gestion. Ils ne peuvent pas être considérés comme des fonctionnaires publics et ne sont pas soumis à la discipline administrative. Ils sont élus pour un mandat déterminé et leur mandat prend fin à l'expiration de ce mandat.

Mais il faut que ces membres soient élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics.

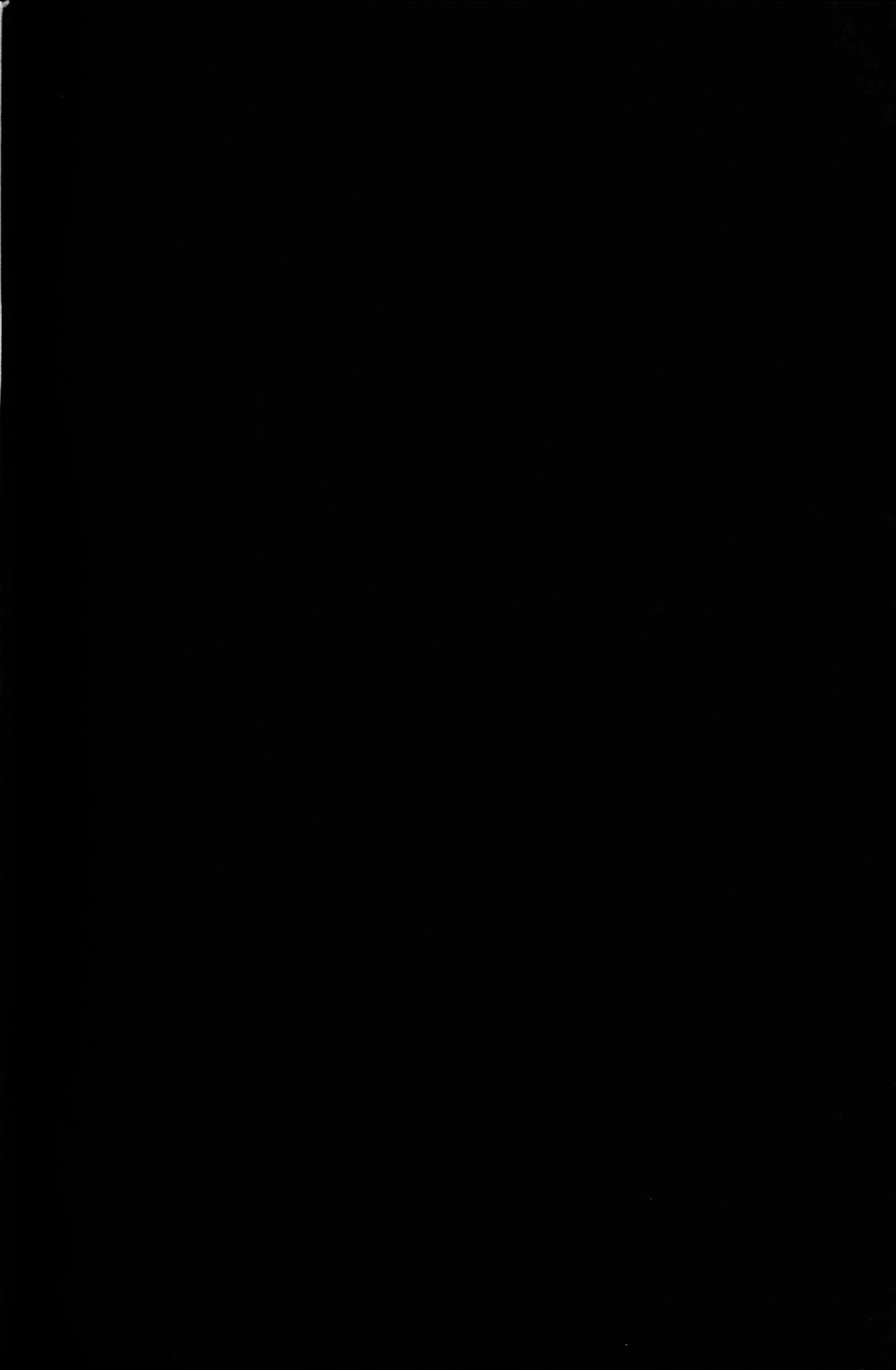
Les membres du Groupe de la Constitution doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics.

Une certaine partie de ces membres doit être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics.

Les membres du Groupe de la Constitution doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics.

Le Groupe de la Constitution doit être élu par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics.

Le Groupe de la Constitution doit être élu par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics. Ils doivent être élus par le peuple et non par les fonctionnaires publics.



SUPPLÉMENT AU BULLETIN GÉNÉRAL